

Les personnels et parents d'élèves du collège Lavoisier
2-4 rue Lavoisier
93500 PANTIN

A Monsieur le directeur académique,
A Monsieur le directeur académique adjoint,
S/c de Monsieur le Principal du collège

Pantin, Le 18 juin 2020

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Directeur Académique Adjoint,

Alors que nous n'avions aucun retour à nos demandes exprimées lors de l'audience du 9 mars, nous apprenons aujourd'hui que la DSDEN prévoit la suppression d'une nouvelle classe de 6^{ème} à la rentrée 2020. Dorénavant, 189 élèves de CM2 sont affectés en 6^{ème} au collège pour 6 classes prévues. Nous sommes scandalisés de cette annonce brutale.

Depuis plusieurs semaines, le ministère invoque les inégalités scolaires pour justifier une réouverture pour le moins chaotique des écoles et des établissements scolaires suite à la pandémie de COVI 19 que nous avons connue.

Cependant, comment pouvons-nous prendre au sérieux cette soudaine préoccupation de notre hiérarchie pour les inégalités, alors que dans le même temps les réductions de moyen pour notre école se poursuivent ?

Le ministre de l'Education nationale, M. Jean-Michel Blanquer a lui-même déclaré le 2 juin : « Si le virus est toujours là à la rentrée, il y aura toujours la règle de groupes restreints, ce qui est favorable, d'ailleurs, pédagogiquement ». Si les groupes restreints sont favorables pédagogiquement, comment expliquer alors des DHG qui prévoient une augmentation des effectifs par classe ?

Dans le contexte de pandémie, la rentrée de septembre ne pourra pas être une rentrée comme les autres. L'accompagnement des élèves dans leur retour à l'école et dans les apprentissages, la prise en charge des traumatismes, les nécessaires précautions sanitaires dont nous devons nous entourer doivent être au cœur de nos préoccupations. Il faudra pour cela un accompagnement personnalisé des élèves et des adultes formés et en nombre suffisant pour le faire.

Nous refusons les classes à effectifs pléthoriques et la dégradation des conditions d'accueil de nos élèves, déjà difficiles actuellement.

Nous avons également abordé lors de cette audience le fait qu'un demi-poste d'infirmier.e reste non pourvu dans l'établissement. Vous l'aviez expliqué par le fait que les salaires des infirmier.e.s scolaires n'étaient pas assez attractifs, ce qui rendait le recrutement difficile. Comprenez bien que ce motif ne peut nous satisfaire et que les élèves de notre collège n'ont pas à être les victimes de l'incurie de l'Etat.

Après une année scolaire déjà sinistrée, après les injonctions contradictoires du ministère concernant la « continuité pédagogique » puis la réouverture chaotique des établissements, la décision de la DSDEN de fermer une classe de 6^{ème} constitue une nouvelle provocation pour des personnels et des familles épuisés.

Aussi, nous réitérons nos demandes :

- L'abondement de notre DHG de 116h pour 2 divisions supplémentaires de 6^{ème}, une de 5^{ème} et une de 4^{ème} afin de tout juste maintenir le taux d'encadrement et les effectifs par classe actuels,
- Une dotation supplémentaire de deux AED,
- L'affectation d'un.e infirmier.e sur le poste vacant,
- Une aide au secrétariat d'intendance et au secrétariat de direction.

Nous apporterons également une attention particulière au poste d'assistant.e social.e qui sera vacant en fin d'année.

Nous vous demandons de nous vouloir nous recevoir en audience rapidement.

Une rentrée dans ces conditions n'est pas envisageable.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre plus sincère attachement au service public d'éducation.

Les personnels et les parents d'élèves du collège

Soutenus par les sections locales Snes FSU, CGT Education, Sgen Cfdt et FCPE